

Avec les meilleurs vœux de l'OCPA pour 2019

[For the English version click here.](#)

Observatory of Cultural Policies in Africa

L'Observatoire est une ONG internationale créée en 2002 avec l'appui de l'Union Africaine, de la Fondation Ford et de l'UNESCO. Son objectif est de suivre l'évolution de la culture et des politiques culturelles dans la région et d'encourager leur intégration dans les stratégies de développement humain par des actions de sensibilisation, d'information, de recherche, de formation, de mise en réseau, de coordination et de coopération aux niveaux régional et international.



OCPA NEWS

No 374

26 novembre 2018

OCPA News a pour but de promouvoir un échange d'information interactif en Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et les autres régions. Envoyez-nous des informations pour diffusion sur des initiatives nouvelles, réunions, projets de recherches, publications intéressant les politiques culturelles pour le développement en Afrique. Merci de votre coopération.

Contact: OCPA Secretariat, Avenida Patrice Lumumba No. 850, Primeiro Andar,
Caixa Postal 1207, Maputo, Mozambique

Tel.: + 258 21306138 / Fax: +258 21320304 / E-mail: secretariat@ocpanet.org

Directeur exécutif: Lupwishi Mbuyamba, director@ocpanet.org

Editeur de l'OCPA News: Máté Kovács, mate.kovacs@ocpanet.org

OCPA WEB SITE - www.ocpanet.org

OCPA FACEBOOK - www.facebook.com/pages/OCPA-Observatory-of-Cultural-Policies-in-Africa/100962769953248?v=info

Vous pouvez vous abonner ou désabonner à OCPA News, via le formulaire disponible à <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/subscribe-fr.html> ou <http://www.ocpanet.org/activities/newsletter/maillinglist/unsubscribe-fr.html>

Consultez les numéros précédents d'OCPA News à <http://ocpa.irmo.hr/activities/newsletter/index-en.html>

*

L'OCPA est un partenaire officiel de l'UNESCO (statut d'association)

Nous exprimons nos remerciements à nos principaux partenaires dont le soutien a permis le développement de nos activités:



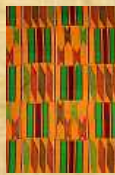
ENCATC



CBAAC



FORD FOUNDATION



Dans ce numéro

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutif et du Secrétariat

A.1 Lupwishi Mbuyamba au Conseil d'Administration de Nhimbe Trust

A.2 Préparation du 6ème Sommet du SICADIA

A.3 L'OCPA au Bureau du 5ème Congrès culturel de l'Union Africaine

A.4 A la conférence des Ministres de la Culture des pays de l'Afrique Centrale

A.5 L'OCPA à la Conférence internationale sur le Tourisme de Maputo

A.6 L'OCPA au Bureau Exécutif du Conseil international de la musique

A.7 Séminaire régional sur le statut de l'artiste africain (Ségou, Mali, 27-28 janvier 2019)

A.8 Publications de l'OCPA

B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

B.1 Les pays BRICS s'engagent à accélérer la coopération culturelle

B.2 Kenya accueille la Conférence «Musique en Afrique» (Nairobi, 15 - 17 novembre 2018)

B.3 Premier Colloque International sur le Patrimoine Architectural et Urbain de la région Méditerranéenne

B.4 La culture à la conférence AFRICITÉS 8 (Marrakesh, 20 – 24 November 2018)

B.5 Visa for Music (Rabat, Maroc, 21 – 24 novembre 2018)

C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 La nouvelle politique culturelle de la Sierra Leone - Édité par le professeur C. M. Fyle

C.2 Maurice: le Fonds national des arts accorde 9 millions de roupies à 23 projets

C.3 L'Observatoire culturel sud-africain va partager les résultats de ses recherches

C.4 Tunisie: Adoption du décret sur la création du Conseil national de la culture (CNC)

C.5 Madagascar: Diffusion par 16 web-visites de l'exposition «L'Arts de la Grande Ile»

D. Politiques culturelles des autres régions: Institutions, ressources et événements

D.1 Conférence mondiale sur l'économie créative (Bali, Indonésie, 6 - 8 novembre 2018)

D.2 Directive de l'UE sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique

D.3 Renouveau de la banque d'experts UNESCO-UE

D.4 Conférence interrégionale sur la préservation du patrimoine documentaire (Panama, 24–27 octobre)

D.5 Célébration de l'Année internationale des langues autochtones - 2019

E. Actualités culturelles dans la presse africaine

E.1 Liens vers des portails

E.2 Informations provenant de AllAfrica

- Afrique: Patrimoine - La France pose les jalons de la restitution d'œuvres d'art à l'Afrique
- Sénégal: Conférence internationale sur la médecine traditionnelle
- Ile Maurice: Festival international kreol - Les hôtels entrent dans la danse
- Maroc: Classification des sites historiques et des gravures rupestres au patrimoine culturel national
- Ile Maurice: Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 Nouvelles du Secteur de communication et d'information de l'UNESCO

- Faire du dialogue interculturel un instrument efficace pour la paix inclusive

F.2 La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAC) – Newsletter ACORNS

- Le 8ème Sommet mondial des arts et de la culture (Kuala Lumpur, 11-14 mars 2019)

F.3 Africultures

- Festival international du film Out of Africa (OOAIFF, Nairobi, Kenya, 23 au 25 novembre 2018)

F.4 Agenda 21 Culture Circular

- Séminaire international sur les droits culturels et la ville: Déclaration de Mexico sur culture et paix

F.5 Lettre d'information de Casa África

- Le 9e Concours de photo «Objectif Afrique» - Appel à propositions jusqu'au 10 décembre 2018

F.6 The Cultural Policy in the Arab Region (ARCP) Newsletter

- La Conférence des ministres arabes de la culture au Caire
- Nous avons besoin des droits culturels pour tous - par Basma El Hussein

F.7 C-NEWS - Culturelink Newsletter

- Diplôme européen en gestion de projets culturels 2019/2020

F.8 South African Art Times

- Le mois de la céramique arrive au Cap en novembre 2018

F.8 Cyberkaris – La lettre d'information mensuelle de la Fondation Interarts

- Culture at Work Africa: Résultats de l'évaluation du premier appel à propositions
- Assemblée générale de l'association Compendium des politiques culturelles (Rijeka, 9 et 10 octobre)

F.10 Africalia Newsletter

- Récréâtrales 2018 (Ouagadougou, 26 octobre – 3 novembre)

XXX

A. Les nouvelles de l'OCPA

Activités du Directeur exécutif

A.1 Lupwishi Mbuyamba au Conseil d'Administration de Nhimbe Trust

Le Directeur exécutif de l'OCPA Lupwishi Mbuyamba, en sa qualité de président du Conseil d'Administration de NHIMBE TRUST A présidé la session annuelle de ce Conseil à Bulawayo au Zimbabwe le 1er Novembre. Outre l'examen des rapports habituels de la gestion et de l'exécution du programme, le Conseil a approuvé la première mouture du programme à moyen terme de l'ONG largement soutenu par AFRICALIA et autorisé l'acceptation de la donation d'une propriété pour servir à l'accueil de programmes du Trust.

A.2 Préparation du 6ème Sommet du SICADIA

La préparation scientifique et matérielle du SICADIA, 6ème Sommet des institutions culturelles d'Afrique et de la diaspora a occupé une large part du programme du mois. Cette activité verra le jour les 4 et 5 décembre 2018 à Niamey au CELHTO, Centre de recherches linguistiques et historiques par Traditions Orales de l'Union Africaine qui célébrera au même moment son 30ème anniversaire. Monsieur Tublu, Coordonnateur du CELHTO a accompagné ces préparatifs avec un sérieux remarquable. De même que Hamadou Mandé, le Coordonnateur -Adjoint du programme de l'OCPA a poursuivi la liaison avec les participants attendus et préparé le programme de cette rencontre annuelle.

A.3 L'OCPA au Bureau du 5ème Congrès culturel de l'Union Africaine

Immédiatement après Niamey, c'est Victoria aux Seychelles qui accueillera une réunion technique du Bureau du 5ème Congrès culturel de l'Union Africaine dont Lupwishi Mbuyamba est Premier Vice-Président. Cette réunion sera précédée par une session d'examen de l'état de mise en œuvre du Plan des industries créatives et culturelles de l'Union Africaine en vue d'une révision éventuelle.

A.4 A la conférence des Ministres de la Culture de l'Afrique Centrale

Pendant cette période, le Directeur Exécutif de l'OCPA a pris part à la première conférence des Ministres en charge de la Culture de la région de l'Afrique Centrale à l'initiative de la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale) organisée à Brazzaville au Congo le 30 novembre 2018 précédée du 27 au 28 novembre par un Atelier de l'UNESCO consacré aux industries créatives et culturelles.

A.5 L'OCPA à la Conférence internationale de Maputo sur le Tourisme

A Maputo entretemps, Maria Manjate, la Chargée de programme de l'OCPA, a participé à une Conférence internationale consacrée au Tourisme (Maputo, 26 - 28 novembre 2018) à laquelle l'Observatoire s'est fait représenter sur invitation du Ministre de la Culture et du Tourisme du Mozambique.

A.6 L'OCPA au Bureau exécutif du Conseil international de la musique

Il en été de même avec la réunion du Bureau Exécutif du Conseil international de la musique dont l'OCPA est une organisation spécialisée membre, qui a eu lieu à Nairobi au Kenya les 19 et 20 Novembre. Madame Mireille Nziengue, Assistante Administrative du Conseil Africain de la Musique y a assuré la représentation régionale africaine.

A.7 Séminaire régional sur le statut de l'artiste africain (Ségou, Mali, 27-28 janvier 2019) – un projet promu par l'OCPA et ses partenaires

Ce séminaire sera réalisé par l'OCPA et la Fondation sur le Fleuve Niger en coopération avec le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV / AFRIQUE, Burkina Faso) en vue d'approfondir la réflexion sur le statut de l'artiste africain. L'art joue un rôle important dans la vie des sociétés, pour cette raison il est nécessaire d'étudier et de comprendre les producteurs de cet art, leur personnalité, leur savoir faire, leur parcours leur vie quotidienne.

Il est donc tout-à-fait indiqué que des organisations culturelles s'impliquent dans une recherche sur cette question. C'est le cas du CERAV, centre régional d'encadrement et de promotion des arts et de la Fondation du Festival sur le Niger dont le Festival annuel, un témoignage éloquent du rôle social que jouent l'art et l'artiste dans une région entière. C'est le cas de l'OCPA dont la mission est d'accompagner les Etats et les communautés dans la promotion de politiques culturelles attentives aux aspirations des peuples.

Pendant deux jours, les participants servis par des experts spécialisés dans les domaines de la création comme de la production et de la distribution pourront aborder les questions de la situation des artistes, la considération à leur égard, les droits qui en découlent et leurs obligations, l'environnement des affaires et les marchés de leurs produits, les législations nationales et les accords de coopération régionaux et internationaux y afférant.

L'objectif de la rencontre est d'abord de fournir des informations sur les droits et devoirs de chacun des partenaires et de redéfinir des pratiques et des politiques facilitant leur mise en œuvre, et de favoriser enfin l'avènement de sociétés où le respect de chacun favorise un développement durable.

Le séminaire se déroulera avec la participation d'une quarentaine d'experts et sera animé par des spécialistes maliens, régionaux et internationaux pour aboutir à la rédaction d'un projet de guide et d'un appel pour une conférence panafricaine sur cette question.

Les inscriptions à cette rencontre sont ouvertes.

A.8 Publications de l'OCPA

En relation avec ses activités de recherche l'OCPA a produit quelques 25 livres et publications dont une stratégie (2004) et un programme de recherche (2007 et 2010) sur les indicateurs culturels du développement humain en Afrique, un livre sur les «Musiques africaines - Nouveau enjeux et nouveaux défis» (avec l'UNESCO, 2005), le Recueil des textes de référence de base pour les politiques culturelles en Afrique (2006 et 2009), la 1^{ère} et la 2^{ème} Stratégie et plan à moyen terme de l'Observatoire (2006 et 2011), les Lignes directrices pour la conception et l'évaluation des politiques culturelles nationales en Afrique (2008 et 2009), les Actes du Colloque international sur les politiques, stratégies et expériences en financement de la culture en Afrique (2010), le livre sur La Contribution de la Culture à la Réduction de la pauvreté en Afrique (2013) et le Manuel de formation de spécialistes en administration et politiques culturelles en Afrique (2013).

La plupart des rapports des quelques 25 réunions et sessions de formations organisés par l'OCPA sont publiés sur le site de l'OCPA à <http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/index-en.html>. Quelques 25 articles produits par les experts de l'OCPA ont été publiés dans les livres et dans les revues de nos partenaires (Culturelink, AFRICOM, Interarts - Barcelona, África e Mediterraneo, Wale keru, Arts Management, Itau Cultural – Sao Paulo, Brazil, Université de Pécs – Hongrie, Université de Girona – Espagne, Catalogne, Institute for African Culture and International Understanding - IACIU, Abeokuta, Nigeria, Institut Africain des Nations-Unies pour le développement économique et la planification - IDEP, Dakar, etc.



B. Nouvelles, événements et projets en Afrique

B.1 Les pays BRICS s'engagent à accélérer la coopération culturelle

Après des mois de consultations, les ministres de la Culture du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS) ont signé à Johannesburg le 31 octobre 2018 une déclaration visant à accélérer la coopération dans les domaines culturels.

La ministre sud-africaine des Arts et de la Culture, Nathi Mthethwa, a appelé à la mise en œuvre rapide de la déclaration: "Nous devons agir rapidement et demander au groupe de travail de commencer ses travaux. La diplomatie culturelle ne doit pas se limiter aux conseils aller au peuple. La culture doit jouer un rôle central dans la 4^{ème} révolution industrielle."

Les ministres de la culture ont également décidé de faire appel à la nouvelle banque de développement pour financer des programmes liés aux industries de la culture et de la création. Ils ont approuvé la création du groupe de travail culturel BRICS des pays BRICS afin de promouvoir la coopération entre les peuples et la coopération dans le secteur de la création.

Les ministres ont également approuvé les collaborations entre institutions qui incluent la coopération entre les pays BRICS pour les musées et les galeries d'art.

Plus d'informations sur http://www.xinhuanet.com/french/2018-11/01/c_137572736.htm

B.2 Le Kenya la Conférence sur la musique en Afrique (Nairobi, 15 - 17 novembre 2018)

Nairobi accueille environ 5000 délégués de 50 pays pour la 2^e conférence «Music in Africa» sur la collaboration, l'échange et les présentations (ACCES), lancée à Dakar (Sénégal) en 2017, qui est devenue l'un des principaux événements musicaux annuels de le continent africain, attirant un public fort d'acteurs de l'industrie musicale du monde entier.

Selon Betty Radier, directrice générale du Kenya Tourism Board (KTB), cette réunion est une occasion de nouer un dialogue animé par l'amour de la musique en Afrique.

"La musique et les divertissements font partie du patrimoine culturel du continent et constituent une composante essentielle de la diversité de son offre touristique. La conférence ACCES contribuera dans une large mesure à faire mieux connaître la diversité de l'offre de tourisme culturel en Afrique et à renforcer la visibilité de Brand Africa au reste de la région. le monde."

Source: <https://allafrica.com/stories/201811150034.html>

B.3 Premier Colloque International sur le Patrimoine Architectural et Urbain de la région Méditerranéenne (Hammamet, Tunisie, 18 – 20 Novembre 2018)

Organisé sous le slogan „Quand la mémoire révèle son héritage et le raconte”, ce colloque a été convoqué pour discuter le thème „Restaurer et Valoriser le Patrimoine Méditerranéen”.

L'objectif principal du colloque était

- d'étudier la possibilité de développer les caractéristiques du patrimoine physique architectural et urbain du bassin méditerranéen.
- de répondre aux besoins de ses habitants de trouver une politique générale pour restaurer, réhabiliter et valoriser l'héritage patrimonial tout en l'intégrant dans la vie quotidienne.
- de maintenir la durabilité du patrimoine architectural et urbain dans toutes ses parties.
- de sensibiliser la population à l'importance de ce patrimoine.
- promouvoir la préservation de l'environnement patrimonial, en prolongeant de la vie des sites et monuments dans le but de maintenir du tissu architectural et urbain traditionnel et la préservation de son architecture.

Source: <http://www.industries-culturelles-patrimoines.fr/wp-content/uploads/2018/05/COLLOQUE-FRANCAIS.pdf>

Contact: contacte@cispcmi.com

B.4 La culture à la conférence AFRICITÉS 8 (Marrakesh, 20 – 24 November 2018)

Organisé par la section africaine de CGLU, Africités est le plus grand rassemblement démocratique en Afrique. Il réunira de nombreuses sessions sous le thème "La transition vers des villes et des territoires durables: le rôle des collectivités territoriales d'Afrique".

La Commission culture de CGLU organisera deux sessions avec la section régionale:

- Session STA5 "Transition culturelle et communicationelle" (20 novembre 2018)
- Session SOU86 "Développement durable, politiques culturelles et villes" (22 novembre)

Quatre autres sessions impliquant les questions culturelles au regard du développement durable seront aussi organisées également le 20 ou le 22 novembre 2018:

- Session SOU6: Coopération, villes, industries créatives africaines et capitales européennes de la culture
- Session SOU35 "Capitales Africaines de la Culture"
- Session SOU38 "Journée Internationale de la Culture africaine"
- Session SOU54 "Le Patrimoine Mondial pour construire la paix et l'inclusion"

Lire le programme à <https://www.africities.org/fr/le-programme/programme-detaille/>

B.5 Visa for Music (Rabat, Maroc, 21 – 24 novembre 2018)

Lancé en 2013, Visa For Music (VFM), le premier salon/festival des musiques d’Afrique et du Moyen-Orient proposera sa 5ème édition en 2018 avec au cœur du projet une trentaine de showcases mais également des conférences, des speed-meetings, des ateliers et formations.

Ce projet est né pour améliorer la visibilité des artistes d’Afrique et du Moyen-Orient et renforcer leur présence au niveau international dans le monde des musiques actuelles.

Visa For Music a six missions principales:

- Promouvoir les musiques d’Afrique et du Moyen-Orient à travers le monde
- Encourager la mobilité artistique entre les pays africains et du Moyen-Orient
- Favoriser le développement des secteurs culturels nationaux
- Développer la scène musicale de la région à un niveau international
- Contribuer à l’amélioration de la condition des artistes des pays du Sud
- Renforcer les rapports Nord-Sud et Sud-Sud dans le secteur culturel.

En quatre éditions, Visa For Music a su se faire une place dans le paysage des grands rendez-vous de plusieurs milliers de professionnels de la musique venus assister aux showcases données par quelques 1000 artistes.

Plus d’information à <https://visaformusic.com/about-us/?lang=fr>



C. Nouvelles sur les politiques, institutions et ressources culturelles en Afrique

C.1 La nouvelle politique culturelle de la Sierra Leone - Édité par le professeur C. M. Fyle

Dans l’introduction de ce document, le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles de la Sierra Leone, l’hon. Peter Bayuku Konteh souligne que la richesse de l’identité culturelle du pays est unique, même si elle a été influencée de manière marquée par des cultures extérieures.

Le conflit civil a eu un impact négatif sur le développement de cette culture pour laquelle la fin du conflit a ouvert une nouvelle ère, la révolution culturelle de l’après-guerre et la revitalisation.

Cette politique culturelle a été élaborée avec la participation d’un groupe d’experts, de politiciens et de chefs suprêmes qui ont contribué à ce travail dans différents milieux.

La politique vise à établir des normes qui guideront nos activités nationales dans le secteur de la culture pour les prochaines années, et enrichiront les Sierra-Léonais au niveau individuel et national, renforçant notre unité dans la diversité et projetant une image positive de notre pays.

La vision et la mission nationales de la politique consistent à préserver, protéger et promouvoir la diversité culturelle en vue de raviver et de renforcer la conscience nationale, la compréhension et l'appréciation du patrimoine culturel et de la créativité artistique, et d'accroître sa contribution à la réduction de la pauvreté et au développement national en général.

Les objectifs de la politique de culture en Sierra Leone sont les suivants

- enrichir l'identité nationale, renforcer la compréhension et l'appréciation des arts;
- incorporer des éléments essentiels de la culture dans les processus de développement nationaux, contribuer à la réduction de la pauvreté et à la qualité de la vie dans le pays.

Les objectifs stratégiques de la politique consistent notamment à

- développer une culture nationale et favoriser un sens plus fort de l'identité nationale;
- intégrer les éléments authentiques du patrimoine dans la culture contemporaine;
- fournir des installations et ressources adéquates à la protection du patrimoine culturel;
- protéger le patrimoine culturel matériel, oral et immatériel;
- définir les responsabilités des agences pour la mise en œuvre de la politique;
- faciliter la mise en place de mécanismes pour des industries culturelles compétitives;
- promouvoir la formation et le développement des capacités des praticiens de la culture;
- intégrer nos objectifs culturels dans les politiques et programmes de développement;
- promouvoir les valeurs de notre culture par la mise en place de structures de diffusion et de programmes d'échanges culturels appropriés;
- soutenir la recherche et l'information culturelles pour favoriser le développement culturel;
- assurer un suivi, une évaluation et une révision systématiques des politiques culturelles.

Le présent document décrit une politique culturelle nationale pour la Sierra Leone sous les rubriques suivantes: (1) historique et contexte, (2) situation actuelle de la culture, (3) questions essentielles de la politique culturelle et stratégies de mise en œuvre, (4) cadre pour l'administration et la mise en œuvre de ces politiques, (5) soutien et financement de la culture et (6) suivi, évaluation et révision de la politique.

C.2 Maurice: le Fonds national des arts accorde 9 millions de roupies à 23 projets

Vingt-trois projets d'artistes mauriciens recevront des subventions du Fonds national pour les arts d'un montant de 9 millions de roupies, allant de 70000 à 800000 roupies par projets.

Le ministre des Arts et de la Culture, M. Prithvirajsing Roopun, a annoncé que la NAF avait lancé son premier appel à projets de subventions aux arts pour offrir un appui pour les nouveaux talents, la production, le renforcement des capacités et la recherche.

L'objectif est de'intégrer les artistes dans le développement économique et optimiser le potentiel du secteur créatif pour la croissance économique, la création d'emplois et l'inclusion sociale.

Il a également parlé du projet de loi sur les artistes, qui contribuera à améliorer les conditions de travail économiques et sociales des artistes professionnels et définira leur statut juridique.

Plus d'information à <http://culture.govmu.org> et <https://allafrica.com/stories/20181111101011.html>

C.3 L'Observatoire culturel sud-africain va partager les résultats de ses recherches

Les industries culturelles et créatives (CCI) sont souvent mal comprises. Plus maintenant. La SACO a mis au point un système d'information culturelle de base pour aider les praticiens, les décideurs et les planificateurs à mieux comprendre l'économie culturelle et créative sud-africaine. Maintenant, il souhaite partager ce qu'il a appris au cours des trois dernières années en cartographiant les industries.

Le groupe de réflexion, branche de recherche du Département des arts et de la culture, est sur le point de lancer une série d'ateliers d'information pour présenter les recherches menées. Il utilisera cette opportunité pour mieux comprendre le statu quo du praticien créatif du pays.

Le premier arrêt est Emalaheni le 27 novembre, suivi d'un atelier à Limpopo le 29 novembre. Les ateliers couvrent cinq sujets, notamment: une introduction à l'observatoire culturel et à ses recherches; un aperçu du programme de recherche national; l'importance de la propriété intellectuelle dans les industries de la création; les défis et les opportunités pour les artistes et les créatifs; et des idées d'experts en marketing, en affaires et en pratiques exemplaires.

Source: <https://www.southafricanculturalobservatory.org.za/article/saco-to-share-important-creative-creative-research-at-workshops>

Contact: info@southafricanculturalobservatory.org.za

C.4 Tunisie: Adoption du décret sur la création du Conseil national de la culture (CNC)

Le Conseil des ministres a approuvé la création de cette structure pour promouvoir les pratiques participatives culturelles ainsi que les mécanismes de leur mise en place.

Le CNC aura pour mission d'examiner les orientations et d'émettre son avis sur les stratégies nationales visant à améliorer et à évaluer le secteur de la culture. Il sera chargé d'examiner l'état du secteur et de proposer des réformes. Il sera formé de représentants des différents ministères, des organisations de la société civile, des artistes concernés par l'élaboration des programmes et des projets à caractère culturel.

Le projet stipule que le Conseil national de la culture peut recourir à l'aide de commissions sectorielles spécialisées chargées de l'examen des questions relatives à ses prérogatives.

Lire l'article à <https://www.webmanagercenter.com/2018/11/09/426524/adoption-du-decret-sur-la-creation-du-conseil-national-de-la-culture/>

C.5 Madagascar: Diffusion par 16 web-visites de l'exposition «L'Arts de la Grande Ile»

Des centaines de malgaches de tous âges et de tous milieux ont la possibilité depuis le 17 Septembre dernier de découvrir l'exposition «Madagascar: Arts de la Grande Ile». Cette grande exposition organisée par le Musée du Quai Branly Jacques Chirac, à Paris, dévoile à travers plus de 360 œuvres uniques, 10 siècles de création artistique malgache.

La diffusion de plus de 15 web-visite en temps réel de l'exposition, dans la capitale et dans les grandes villes de Madagascar, permettent à la population de découvrir la richesse du patrimoine artistique de la Grande Ile par la diffusion dans les grandes villes du pays de seize web-visites sur l'exposition» soit de septembre au début du mois de janvier 2019.

Plus d'information à <https://www.jeuneafrique.com/landing/axian-art-pour-tous/>



D. Politiques culturelles des autres régions: Institutions, ressources et événements

D.1 Conférence mondiale sur l'économie créative (Bali, Indonésie, 6 - 8 novembre 2018)

Cette conférence des représentants des gouvernements, du secteur privé, de groupes de réflexion, de la société civile, d'organisations internationales, ainsi que des médias et des experts du secteur se réunira autour du thème «Création inclusive». Elle abordera cinq questions principales (cohésion sociale, réglementation, marketing, écosystèmes et financement) et défis liés à l'économie créative dont les suivants

- Les impacts sociaux de l'économie créative (cohésion sociale)
- L'adoption de bons règlements créatifs
- La création d'une offre que l'industrie créative ne peut refuser
- Le développement des entreprises d'économie créative à un niveau plus élevé
- Des prévisions pour l'avenir de l'économie créative

La conférence se déroulera avec la participation des acteurs de l'économie créative, les représentants de nombreux pays et d'organisations internationales, des universitaires et des professionnels du monde des affaires, des organisations communautaires et des médias.

Plus d'informations sur <https://www.wcce.id/about/>

D.2 Directive de l'UE sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique

Le débat sur le droit d'auteur fait rage entre l'Union européenne (UE) et les grands géants de la technologie. Les législateurs européens travaillent depuis deux ans sur un projet de législation visant à mettre à jour le droit d'auteur à l'ère numérique.

En septembre, le Parlement européen a voté en faveur de l'adoption des versions modifiées des deux dispositions les plus controversées de la directive sur le droit d'auteur, les articles 11 et 13. L'article 11 oblige les sites d'agrégation d'actualités et de recherche tels que Google et Facebook à payer aux éditeurs la publication d'extraits de presse ou la création de liens vers des articles d'actualité sur Internet. d'autres sites. L'article 13 inciterait des plateformes telles que YouTube à rechercher des licences pour des contenus tels que des vidéos musicales, qui, selon les artistes, leur permettraient de négocier correctement les redevances.

Les industries de la création ont célébré le vote comme une victoire pour les créatifs européens et leurs créations. Alors que le monde et ses blocs de pouvoir tentent de suivre le rythme de la technologie et de la transformation numérique, coyright est l'un des piliers de la bataille pour un Internet axé sur le contenu et reposant largement sur la créativité pour générer des revenus.

Passez en revue la directive de l'UE sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique 2016/0280 (COD), également appelée directive de l'UE sur le droit d'auteur.

Plus d'informations sur https://eur-lex.europa.eu/procedure/FR/2016_280

D.3 Renouveau de la banque d'experts UNESCO-UE

L'UNESCO envisage le renouvellement de la Banque d'expertise UNESCO-UE visant à soutenir les initiatives de renforcement des capacités pour la mise en œuvre et la promotion de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La Banque d'experts UNESCO-UE est un groupe international d'experts reconnus (consultants indépendants, universitaires et chercheurs, représentants du gouvernement/fonctionnaire, opérateurs culturels, gestionnaires d'institutions ou d'associations culturelles, etc.) qui ont une expérience pertinente dans la conception ou la mise en œuvre de politiques visant à soutenir les secteurs culturel et créatif dans les différents domaines thématiques de la Convention et selon diverses modalités (ateliers, assistance technique, interventions de renforcement des capacités à court et long termes, mentorat, encadrement, etc.), notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de cadres réglementaires généraux pour les secteurs de la création; la conduite de projets de coopération internationale; le financement; le développement et le renforcement d'un secteur précis (édition, arts visuels, cinéma, musique, droits d'auteur et droits voisins, etc.), la collecte de données dans le secteur de la culture.

Source: <https://fr.unesco.org/creativity/news/appele-international-candidatures-date-limite-27>

*****D.4 Conférence interrégionale sur la préservation de la mémoire et l'accessibilité au patrimoine documentaire (Panama, 24 – 27 octobre 2018)**

Dans le cadre de cet événement sans précédent pour le Programme Mémoire du monde (MOW), l'UNESCO a réuni des représentants de 46 pays à Panama pour examiner les moyens de créer des conditions propices à la préservation et à l'accessibilité du patrimoine documentaire.

Cette réunion interrégionale constitue la réponse stratégique de l'UNESCO au contexte plus large du développement durable pour préserver et garantir l'accès au patrimoine documentaire.

La conférence interrégionale est l'une des nombreuses réunions organisées par le secrétariat du programme MoW afin de promouvoir le soutien aux activités visant à préserver et à créer les conditions d'un accès universel au patrimoine documentaire. Une réunion similaire s'est tenue à Abuja en juin dernier et une autre est prévue à Tunis en novembre 2018.

L'UNESCO a lancé le programme MoW en 1992 afin de se prémunir contre l'amnésie collective en préservant des fonds d'archives et des collections de bibliothèques de valeur dans le monde entier. Ce faisant, le programme offre également un accès plus large à ce patrimoine.

En savoir plus à <https://fr.unesco.org/news/importante-conference-interregionale-preservation-memoire-laccessibilite-au-patrimoine>

D.5 Célébration de 2019 en tant qu'Année internationale des langues autochtones

En 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proclamant 2019 Année internationale des langues autochtones, sur la base d'une recommandation de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

La célébration de l'année 2019 contribuera à promouvoir et à protéger les langues autochtones et à améliorer la vie de ceux qui les parlent. Il contribuera à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le Programme de développement durable 2030.

La célébration devrait également renforcer les nombreux outils normatifs adoptés par la communauté internationale, qui incluent des dispositions spécifiques pour promouvoir et protéger les langues.

Plus à <https://en.iyil2019.org/>



E. Actualités culturelles dans la presse africaine

E.1 Links to portals

<http://fr.allafrica.com/arts/bydate/?n=1>

<http://www.africaonline.com/site/africa/arts.jsp>

<http://www.apanews.net/news/fr/rubrique.php?id=65>

<http://weekly.ahram.org.eg/2003/646/culture.htm>

<http://english.alarabonline.org/display.asp?code=zculturez>

E.2 Selected information from AllAfrica/Informations provenant de AllAfrica

Afrique: Patrimoine - La France pose les jalons de la restitution d'œuvres d'art à l'Afrique

Le président français, Emmanuel Macron, recevra le 23 novembre une feuille de route qui donnera lieu, le moment venu, à une telle restitution, considérée comme un acte de justice par de nombreuses personnes tant en Europe qu'en Afrique. Le rapport dresse un inventaire précis des dizaines de milliers d'objets que les colons ont ramené du continent africain entre 1885 et 1960. Il recense «au moins 90000 objets d'Afrique subsaharienne dans les collections publiques françaises». Le Musée du Quai Branly est le plus concerné, avec 70000 œuvres, dont deux tiers «acquises» durant la période 1885-1960. Soit 46000 objets potentiellement concernés par des restitutions. Les pays les plus concernés sont le Tchad (9200 œuvres). Il s'agit, selon les experts, de 90 % du patrimoine africain qui serait hors du continent. <https://fr.allafrica.com/stories/201811220870.html>

Sénégal: Conférence internationale sur la médecine traditionnelle

Le Sénégal abrite du 30 novembre au 02 décembre, la première conférence internationale conjointe sur le potentiel de l'ethnopharmacologie et celui de la médecine traditionnelle et plus particulièrement celui de la capacité des plantes à répondre aux défis locaux ou globaux de santé. Organisée sous le haut patronage du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, cette rencontre vise à renforcer selon un communiqué, le lobby international des gouvernements sur les problèmes de santé et établir un network de la recherche scientifique et des problèmes connexes dans le but d'augmenter l'usage des ressources naturelles /plantes médicinales pour la réduction de la pauvreté et le développement durable. <https://fr.allafrica.com/stories/201811220893.html>

Ile Maurice: Festival international kreol - Les hôtels entrent dans la danse

«Piknik tipik», spectacles, dégustation, séance d'initiation aux jeux d'antan ou encore à la pêche artisanale... Autant d'activités que les hôtels ont parallèlement imaginées pour une immersion

dans la culture créole. Ce, dans le cadre du Festival international kreol de l'océan Indien, organisé par le ministère du Tourisme du 16 au 25 novembre. Certains hôtels comptent dédier une ou plusieurs journées à la culture créole, avec un programme composé d'exposition de produits d'artisanat, de spectacles, de dégustation de rhum, de saveurs typiques (gramme bouilli, fruits confits, dholl puri, alouda...). D'autres ont choisi un programme s'étalant sur toute la durée du festival. <https://fr.allafrica.com/stories/201811210412.html>

Maroc: Classification des sites historiques et des gravures rupestres au patrimoine culturel

Le ministère de la Culture et de la Communication a annoncé avoir entamé le classement et l'inscription de plusieurs monuments historiques et sites de gravures rupestres au patrimoine culturel national. Dans ce cadre, il a été procédé à l'inscription de la mosquée Targha, située dans la collectivité territoriale de Tizgane (province de Chefchaouen), sur la liste du patrimoine national. <https://fr.allafrica.com/stories/201811170072.html>

La 13^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, Maurice, 26 novembre - 1^{er} décembre 2018)

Comme chaque année, les mécanismes de coopération internationale prévus par la Convention de 2003 tels que les inscriptions sur les Listes (La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité), le Registre de bonnes pratiques de sauvegarde, et les demandes d'assistance internationale ainsi que l'examen des rapports nationaux, sont inscrits à l'ordre du jour de la réunion. Le Comité examinera également la réforme du mécanisme des rapports périodiques, discutera plus en détail du rôle des ONG accréditées, réfléchira au suivi des questions relatives aux éléments déjà inscrits, et poursuivra ses délibérations sur le rôle complexe que jouent les communautés dans la sauvegarde de leur patrimoine vivant en danger dans les situations d'urgence. <https://fr.allafrica.com/stories/201811230858.html>



F. Nouvelles d'autres bulletins et services d'information

F.1 Nouvelles du Secteur de communication et d'information de l'UNESCO

Faire du dialogue interculturel un instrument efficace pour la paix inclusive

12 Novembre 2018 - Le dialogue interculturel est essentiel pour faire progresser les objectifs de consolidation de la paix inclusifs, mais son efficacité restera limitée tant que l'on ne saura pas mieux comprendre les conditions dans lesquelles il prospère. Tel était le message partagé par l'UNESCO lors d'une table ronde sur les nouvelles mesures de consolidation de la paix inclusive, coorganisée par l'UNESCO, l'Institut d'économie et de la paix et Interpeace, dans le cadre de la Semaine de la paix à Genève (Suisse), le 9 novembre 2018 au Palais des Nations. Plus d'informations à <https://fr.unesco.org/news/faire-du-dialogue-interculturel-instrument-efficace-consolidation-paix-inclusive> ou contactez e.mackway-jones@unesco.org

F.2 La Fédération des La Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAC) - ACORNS

Le 8ème Sommet mondial des arts et de la culture (Kuala Lumpur, 11-14 mars 2019)

Co-organisé par la FICAAC et le Département national de la culture et des arts explorera le thème «Les esprits mobiles: culture, connaissance et changement». Au cours des journées du Sommet, en vue d'identifier les moteurs mondiaux du changement, les problèmes et les opportunités qui découlent de ces forces et leur impact sur le secteur des arts et de la culture; nous explorerons comment les pratiques créatives réagissent au changement, convergent avec ses possibilités, interrogent son orientation et s'écartent activement de sa trajectoire; et nous verrons comment, en tant que communauté internationale, nous apportons des changements concrets pour l'avenir. Plus d'informations sur <https://www.artsummit.org/overview/>

Web site: www.ifacca.org

Contact: info@ifacca.org

F.3 Africultures

Festival international du film Out of Africa (OOAIFF, Nairobi, 23 au 25 novembre 2018)

La 4 e édition du Festival OOAIFF s'engage à découvrir et à développer les cinéastes afin d'exploiter leur potentiel cinématographique et de fournir au public mondial des films originaux et créatifs. La plate-forme de propose des programmes permettant aux cinéastes d'être découverts, soutenus et inspirés pour créer des films qui séduiront un public mondial par leur originalité et leur créativité. Le Festival international du cinéma hors d'Afrique (OOAIFF) est dédié à la découverte du travail des cinéastes afin qu'ils atteignent le plus grand nombre possible avec des films créatifs et originaux. <http://africultures.com/evenements/?no=48741>

Site web: <http://africultures.com/>

Contact: <http://africultures.com/contact/>

F.4 Agenda 21 Culture Circular

Séminaire international sur les droits culturels dans la ville (19 - 20 octobre 2018): Déclaration de Mexico sur la culture et la paix

A l'issue de cet événement, les participants ont lancé un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles adhèrent à cette déclaration qui met en exergue entre autres les principes et recommandations suivants:

- La culture est une ressource pour l'Humanité pour rediriger son chemin vers la construction de sociétés où règnent le dialogue et le vivre-ensemble;
- Nous présentons cette déclaration en ayant la certitude que les défis de notre monde ont une dimension culturelle, et que la culture peut y apporter des solutions;
- Nous lançons un appel aux organismes internationaux, aux gouvernements et aux organisations de la société civile à promouvoir l'exercice des Droits Culturels.
- Enfin, nous mettons l'accent sur la défense des droits des communautés les plus lésées.

Lire Le texte à <http://www.agenda21culture.net/fr/nouvelles/declaration-de-la-ville-de-mexico>

F.5 Lettre d'information de Casa África

Le 9e Concours de photographie «Objectif Afrique» - Appel à propositions Jusqu'au 10 décembre 2018

Casa África lance cette édition du Concours **autour des villes africaines**, leur développement, leur présent et leur avenir. Tous les secteurs nous intéressent: de l'urbanisme moderne à

l'architecture traditionnelle en passant par la croissance et le développement urbain, les relations sociales, le développement durable, la culture, le multiculturalisme, etc. Les candidatures pourront être présentées avant minuit au 10 décembre 2018, heure espagnole. Plus d'information à http://www.casafrica.es/fr/agenda_europa_africa.jsp?DS28.PROID=904066

Site web: <http://www.casafrica.es/>

E-mail: info@casafrica.es

F.6 The Cultural Policy in the Arab Region (ARCP) Newsletter

La Conférence des ministres arabes de la culture au Caire

Les 14 et 15 octobre 2018, le Caire a accueilli la 21e Conférence des ministres arabes de la Culture en collaboration avec l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO). Le thème principal de la conférence était «Les projets culturels arabes face aux défis actuels». L'ordre du jour comprenait des discussions notamment la situation culturelle dans le monde arabe, les préparatifs du Sommet culturel arabe et le patrimoine culturel des pays arabes dans les circonstances actuelles, les derniers développements en Palestine et à Jérusalem, la mise en œuvre de la Décennie arabe des droits culturels (2018 et 2027), la stratégie pour la langue arabe et le renforcement du travail culturel DANS la région arabe. Plus d'informations sur <http://www.arabcp.org/page/1070>

Nous avons besoin des droits culturels pour tous - par Basma El Hussein

Cette étude a été rédigée par Basma El Hussein. Elle souligne que près d'un cinquième de la population mondiale (7,6 milliards) vit dans des taudis, des camps de réfugiés et d'autres types de quartiers informels dépourvus de tous les services de base. De manière générale, cette partie de la population humaine est située dans des pays en développement. Les disparités entre pays riches et pays pauvres sont frappantes. L'art a la capacité de critiquer et il fournit aux gens des outils pour analyser leur réalité et remédier aux problèmes identifiés. Nous avons donc besoin de droits culturels pour tous. Plus d'informations sur <http://www.arabcp.org/page/1073>

Web site: <http://www.arabcp.org/site/index>

Contact: <http://www.arabcp.org/site/contact>

F.7 C-NEWS - Culturelink Newsletter

Diplôme européen en gestion de projets culturels 2019/2020 - 29e édition

Le Diplôme européen en gestion de projets culturels, organisé par l'Association Marcel Hichter de Bruxelles, en Belgique, est une expérience paneuropéenne de formation et d'apprentissage favorisant la diversité culturelle et les échanges interrégionaux afin de donner à la culture une place plus forte en Europe et à l'étranger. Cette édition est organisée en collaboration avec l'Irlande du Nord et l'Islande. La date limite de dépôt des candidatures est le 15 janvier 2019. Plus d'informations à <http://www.culturelink.org/news/members/2018/members2018-013.html>

Web site: <http://www.culturelink.org/>

Contact: Culturelink@irmo.hr

F.8 South African Art Times

Le mois de la céramique arrive au Cap en novembre 2018

Novembre est le mois de la céramique au Cap. La Biennale nationale de céramique de Corobrik se déroule du 11 novembre au 4 décembre. Organisée par Ceramics SA Western

Cape, la biennale propose un festin de céramiques à la Galerie Rust-en-Vrede et au Clay Museum de Durbanville. Parmi les nombreuses attractions, il y a une exposition soigneusement organisée d'art céramique à la galerie - avec toutes les pièces disponibles à l'achat par le public. Des artistes céramiques de toute l'Afrique du Sud inscrivent leurs travaux dans le cadre de l'exposition biennale nationale de la céramique de Corobrik. Les pièces seront ensuite évaluées par un jury d'attribution et un gagnant sera sélectionné. Pour plus d'informations, contactez info@ceramics-sa-cape.co.za ou visitez www.ceramics-sa-cape.co.za

Web site: <http://arttimes.co.za/>

Contact: info@arttimes.co.za

F.9 Cyberkaris – La lettre d'information mensuelle de la Fondation Interarts

Culture at Work Africa: Résultats de l'évaluation du premier appel à propositions

Le comité directeur du projet a évalué les 253 candidatures reçues dans le cadre du 1er appel à propositions lancé par Culture at Work Africa. Elles ont été présentées par les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Kenya, Mali, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo, Ouganda et Zimbabwe. Sur 139 candidatures considérées éligibles, 15 ont été sélectionnées pour un soutien financier. Ils portent sur des thèmes comme culture et bien-être (Ishyo, Rwanda), les communautés et la culture (Nhimbe Trust, Zimbabwe), jeunesse et culture (Yopougou, Côte d'Ivoire), le cirque (Association Nu Dagbé, Bénin), dialogue interculturel dans le couloir bovin nomade (théâtre Rafiki, Ouganda et Kenya), poésie (Open Mic, Ouganda), vidéos culturelles (Kenya), arts et inclusion (Filière Arts et Culture, Niger et Sénégal) et le projet Narratives from Zimbabwe.

<http://www.interarts.net/news/culture-at-work-africa-first-call-for-proposals-evaluation-results/>

Première assemblée générale de l'association Compendium des politiques culturelles (ERICarts, Rijeka, Croatie, 9 et 10 octobre 2018)

Cette réunion était la première après le processus de restructuration du projet Compendium et de nouveaux auteurs experts ont été présentés. Le compte rendu de la réunion présente l'état de l'art en ce qui concerne le Compendium et son développement futur. Le Compendium des politiques et tendances culturelles est un système d'information des politiques culturelles nationales mis à jour en permanence et mis au point sur Internet, mis en place par le Conseil de l'Europe en association avec l'Institut européen de recherche culturelle comparée. Lire le rapport à

https://www.culturalpolicies.net/web/files/327/fr/Report_Compendium_General_Assembly.pdf

Web site: www.interarts.net

Contact: info@interarts.net

F.10 Africalia Newsletter

Récréâtrales 2018 (Ouagadougou, 26 octobre – 3 novembre 2018)

Ce festival dédié aux arts de la scène a lieu tous les deux ans et réunit chaque édition plus de 350 artistes - auteurs, metteurs en scène, scénographes, comédiens... - au sein de Gounghin et des cours familiales de ses habitants, un quartier populaire de Ouagadougou au Burkina Faso. Les Récréâtrales ont été initiées en 2002 par Etienne Minoungou. Dès sa création, cet événement vise à décloisonner les disciplines artistiques et à proposer un espace ouvert à tous. Aristide Tarnagda, nouveau directeur des Récréâtrales, a conservé l'ADN du festival qui

s'articule autour de trois axes: recherche-formation, création-production et promotion-diffusion.
Ppour plus d'information visitez le site: www.recreatrales.org et à www.africalia.be.



Merci de nous envoyer des adresses, des informations et des documents pour la liste de distribution, les bases de données, le centre de documentation et le site de l'OCPA!

Merci pour votre coopération!
